

2010_B042

OBJET : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants OPAH AIX

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-les-Rouges - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOI, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puylobier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

Rapporteur : Monsieur Jean Claude Feraud

Objet : **HABITAT** : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - OPAH Aix
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Attribution d'une aide de 6 433 € de la CPA en faveur des propriétaires occupants dans le cadre de l'OPAH d'Aix.

La convention de délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat à la CPA a été signée le 31 janvier 2006. Elle affiche les objectifs globaux d'intervention en matière de rénovation de l'habitat privé revus en 2007, en matière de rénovation de l'habitat privé poursuivis sur une durée de trois ans. Soit :

- réhabilitation de **800** logements privés,
- production d'une offre de **480** logements privés à loyers maîtrisés dont 34 % à loyers conventionnés à l'APL,
- remise sur le marché locatif de **300** logements privés vacants depuis plus de douze mois.
- traitement de **200** logements indignes, notamment insalubrité, péril, risque au plomb (...).

Un avenant d'une durée d'un an prolonge cette convention pour l'année 2009.

Dans ce cadre, les décisions d'attribution par le délégataire des aides en faveur de l'habitat privé sont prises par délégation de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH), dans la limite des droits à engagement alloués à hauteur de 1 500 000 € pour 2009.

A cet effet, les priorités en matière d'amélioration du parc immobilier bâti sont confirmées annuellement auprès de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat sur la base de critères liés aux revenus des demandeurs et/ou géographiques, ou de conditions particulières de location. Ces critères conditionnent la majoration possible de 10% des aides de l'ANAH.

Par délibération n°2007-A126 du 12 avril 2007, le Conseil de Communauté a décidé l'octroi d'une subvention de 10 % en matière d'aide à la réhabilitation de logements privés sur condition de ressources, en complément des aides de l'ANAH.

Dans le cadre de l'OPAH d'Aix-en-Provence :

- Huit dossiers ont été validés par la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de l'Anah du 10 décembre 2009 et se répartissent comme suit :

N° Dossier ANAH	Date Commission ANAH	Dispositif	Opérateur/ n° dossier	DEMANDEUR		TRAVAUX			ANAH	CPA	
				NOM Prénom	Adresse	Type Travaux	Montant réel	Montant subv.	Engagement ANAH	Engagement CPA	Engagement CFA
N°013007738	CLAH 10/12/09	OPAH AIX	2010,1 R1	Melle CHEVODIAN Laëtia	13 rue Bruyès 13100 Aix	Travaux de structure	5 874 €	5 153 €	2 506 €	10%	515 €
N°013007819	CLAH 10/12/09	OPAH AIX	2010,2 R1	Mme VICTOR-PUJEBET Nathalie	2b r des Chapeliers 13100 Aix	RNC	36 762 €	30 310 €	4 414 €	10%	3 031 €
N°013007967	CLAH 10/12/09	OPAH AIX	2010,3 R1	Mme CAILLAUD	26-26b Bd du Roy René 13100 Aix	Façade+ Menuiseries	10732	10 172 €	3052	10%	1 017 €
N°013008035	CLAH 10/12/09	OPAH AIX	2010,4 R1	Mme Thompson	26-26b Bd du Roy René 13100 Aix	Ravalement + Changement menuiseries	7 191 €	6 816 €	3 067 €	10%	682 €
N°013008369	CLAH 10/12/09	OPAH AIX	2010,5 R1	Mme Manavian Simone	5r Felibre Gaut 13100 Aix	Assainissem t cave	1 825 €	1 730 €	840 €	10%	173 €
N°013008370	CLAH 10/12/09	OPAH AIX	2010,6 R4	Mme PASCAL Annie	20/22 rue Boulegon 13100 AIX EN PROVENCE	Electricite CE	2 260 €	2 142 €	964 €	10%	214 €
N°013008581	CLAH 10/12/09	OPAH AIX	2010,7 R1	Mme Plaça	26-26b Bd du Roy René 13100 Aix	Ravalement + Changement menuiseries	6 148 €	5 827 €	1 748 €	10	583 €
N°013008645	CLAH 10/12/09	OPAH AIX	2010,8 R1	Mme BOULAT Chantal	36 rue des Bernardines 13100 AIX	Poutre Toiture pignon	41 330 €	2 183 €	982 €	10%	218 €
				8			112 122 €	64 333 €	17 573 €		6 433 €

Les aides seront attribuées aux propriétaires occupants aux vues des attestations de versement de la participation de l'Anah.

Le montant total des 8 dossiers pouvant bénéficier de l'aide de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'élève à 6 433 €.

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° 2007-A126 du Conseil Communautaire du 12 avril 2007 ;

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009, donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subvention n'excédant pas 150 000 € ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **ATTRIBUER** une aide d'un montant de 6 433 €, aux propriétaires occupants concernés mentionnés ci-dessus,

➤ **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,

➤ **DIRE** que la dépense sera imputée sur l'AP N° 2010/2 (imputation 70-2042) de la Direction Habitat et Politique de la Ville.

FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

OBJET DU RAPPORT :

HABITAT : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants - OPAH Aix

DIRECTION : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

SERVICE : Financement du Logement

Nom du Rédacteur du rapport : Nathalie PACE

TEL : 04 42 91 55 64

Nom du correspondant financier : Nadine BANCHIO

TEL : 04 42 91 08 72

Code service astre : 7A

Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles :

€

Rapport ou Projet avec Recettes attendues :

€

AP/CP n°2010-2 Subvention Equipement ANAH

Montant AP initiale :

2 000 000€

Montant AP après révision :

€

Déjà financé :

0€

INSCRIT 2010	Réalisé	Reste engagé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
513 100			513 100	6 433€

Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices

2011	2012	2013	2014	
650 000	550 000	150 000	136 900	

Dans ce bureau il y a 4 rapports sur la même ligne 14401

- PB_PIG_CPA : 103 315€

- PB_OPAH_AIX : 64 038€

- PO_PIG_CPA : 6 000€

- PO_OPAH_AIX : 6 433€

TOTAL = 179 786€

OBJET : Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire - Aides en faveur des propriétaires occupants OPAH AIX

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

